

FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



DISPOSITIF RNC38483 <u>Echéance</u> : 21/12/2026 <u>Certificateur</u> : MFR CFA CARQUEFOU DATES Début : 17/08/2026 Fin : 26/03/2027 DURÉE : 7 mois COÛT Financé par la Région des Pays de la Loire   Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)	Présentation de l'action de formation : ANIMALIER EN PARC ZOOLOGIQUE MFR-CFA DE CARQUEFOU Impasse La Charmelière – 44470 CARQUEFOU Contact : Manuella MAILLET Mail : manuella.maillet@mfr.asso.fr Tel : 02 40 52 79 82  OBJECTIFS Ce certificat professionnel est délivré à la suite d'un examen à la fin de la formation. Un jury de professionnels du domaine animalier en parc zoologique évalue les apprenants lors d'épreuves finales en centre mais aussi en entreprise. Ainsi, les titulaires du certificat professionnel « animalier en parc zoologique » peuvent prétendre à un poste de salarié(e) en parc zoologique ou dans une structure animalière. CONTENU • Entretien/soin des animaux en captivité • Zoologie, connaissance des parcs zoologiques, classification • Réglementation • Réalisation d'une activité pédagogique • Maintenance des bâtiments zoologiques • Environnement / conservation • Transport animaux sauvages • Hygiène et sécurité • Contention et gestion des risques • Habilitation électrique / SST • Nutrition • Bien – être /enrichissement /éthologie • Formation à l'entraînement médical PUBLIC CONCERNE - PRE-REQUIS Pour intégrer la formation Animalier en Parc Zoologique, vous DEVEZ avoir plus de 18 ans Justifier d »un expérience signigicative en parc
---	---

<u>CONTACT :</u> Manuella MAILLET Responsable formation manuella.maillet@mfr.asso.fr	Modalités de recrutement et de sélection : <u>Portes ouvertes :</u> Le 4 décembre 2026 de 17h00 à 20h00 Le 5 décembre 2026 de 10h00 à 17h00 Le 23 janvier 2027 de 10h00 à 17h00 Le 24 janvier 2027 de 14h00 à 17h00 Le 21 mars 2027 de 10h00 à 17h00
	MODALITES PRATIQUES et INSCRIPTION : - Dossier d'inscription à compléter - Liste des documents à apporter : : • CV • Carte d'identité • Copie des diplômes • Attestation Sécurité Sociale • Attestations de stage ou d'emploi • Si concerné reconnaissance MDPH
	FORMATEURS : Manuella MAILLET : Matières professionnelles Charles BULTEAU : Biologie Patricia GREGOIRE-MONNIER : Outils numériques Jocelyne RECOQUILLE : Anglais